



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 03 avril
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 20 mars 2025

Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première Adjointe
Gérard GUERRERO⁽¹⁾, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Christine ARNAUDO,
Carole HALGAND, Adjoint(e)s
Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO,
Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Virginie AUTIE,
Sophia FELLAHI-TALBI⁽²⁾, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Paul BONZI, Conseiller(e)s
municipaux(ales).

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s : Emilien GOGUEL-MAZET par Jérémy MARTINEZ, Gaëlle
LECOQ PAR Roselyne MANDRAS, Carole ALBOREO par Louisa HAMMOUCHE, Maëva CHALLIES-
SANCHEZ, par André MOLINO

Étaient excusé(e)s et non représenté(e)s : Hocine BEN-SAÏD, Nathalie CIPRIANI, Thierry
AUDIBERT, Philippe REYNAUD

Étaient absent(e)s : Manuel PINTO, Anne OLIVERO, Bertrand CONNIN

Secrétaire de séance : Paul BONZI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20250403-04-04-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025
Publication : 10/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

(1) Arrivé avant le vote de la 5^{ème} question
(2) Arrivée avant le vote de la 6^{ème} question



DELIBERATION N°04.04.2025

**OBJET : FINANCES COMMUNALES - Droits de place, marchés, taxis et occupation du
domaine public - Actualisation des tarifs - Exercice budgétaire 2025.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Il est prévu, au budget primitif 2025, une recette correspondant aux droits de place et de
voirie qui seront payés par les différents occupants du domaine public durant cet exercice.

Il est donc nécessaire de fixer les tarifs applicables à chaque catégorie de redevables.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

**Le Conseil Municipal,
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,**

A L'UNANIMITE

DÉCIDE de fixer les droits de place ainsi qu'il suit pour l'année 2025 :

- **Étal de marchands forains pour foires, marché et manifestations exceptionnelles :**
Forfait étalage :
 - a) 0 à 14 m² 6,00 euros/jour
 - b) 15 à 49 m² 25,00 euros/jour

- **Manèges, loteries, attractions en dehors de la fête de la Sainte Anne :**
 - a) 0 à 49 m² 25 euros/jour
 - b) 50 à 100 m² 35 euros/jour
- **Terrasses ouvertes, contre terrasses et étalages :**
 - 15 euros par mètre carré et par an
- **Dépôt de matériel :** appareil à glace, jus de fruits, distributeur de bonbons, congélateur, brumisateur, porte-journaux, chevalets, kakémono, panneaux mobiles :
 - 50 euros à l'unité, par an
- **Rôtisserie et appareil de cuisson assimilé** 150 euros à l'unité, par an
- **Associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général :** gratuité
- **Manèges, loteries, attractions et autres occupations du domaine public pour la fête de la Sainte Anne (forfait 3 jours) :**
 - a) 0 à – 14 m² 25 euros
 - b) 15 à 49 m² 35 euros
 - c) 50 à 100 m² 45 euros
- **Véhicules forains d'alimentation, d'exposition :**
 - a) 0 à – 14 m² : 6,00 euros/jour ou forfait de 80 euros par mois
 - b) 15 à 49 m² : 25 euros/jour
- **Redevance annuelle des taxis** 328,00 €
- **Emplacements contigus aux établissements bancaires réservés aux transporteurs de fonds :** 1 635 euros par an et par unité
- **Occupation d'une place de stationnement :** 1 635 euros/an
- **Échafaudage, installations diverses pour travaux :**
 - 1 euros par jour et par m², à partir du premier mètre carré
- **Bulle de vente immobilière**..... 30 euros par jour



 Le Maire,
 André MOLINO